

# informations

la  
cgt  
Comité Régional  
Occitanie

Comité Régional CGT Occitanie

N° 266

Avril 2023



dossier



Réformes  
des retraites



Editorial ..... 2

A la une ..... 3

- 53<sup>e</sup> congrès confédéral

Actualité Régional ..... 4

- Fusion des associations de Tourisme Loisirs Culture

Dossier ..... 9

Réforme  
des retraites



## LE PRINTEMPS EST CHAUD !

Depuis le début de l'année, des millions de salariés, retraités, privés d'emploi et jeunes occupent la rue, s'opposant pacifiquement à la réforme des retraites. Le gouvernement, la Ire Ministre en tête, ont beau tenter par tous les moyens possibles (communication à outrance, artifices législatifs, etc.) d'essayer d'inverser le sentiment majoritaire de l'opinion publique, rien n'y fait.

Les Français demandent le retrait de ce texte et n'imaginent pas l'idée d'en prendre pour deux ans de plus, à savoir un départ minimum à 64 ans ! La lutte s'est non seulement poursuivie en mars et avril mais s'est accentuée ! L'Occitanie était au diapason avec une journée de manifestation historique, le 23 mars, avec 467 900 manifestants !

L'exécutif répond, après le mépris, par la violence envers les militants ! Nous ne laisserons rien passer et serons toujours présents aux côtés de ceux qui luttent, de ceux qui sont discriminés pour leurs idées !

Le 53<sup>e</sup> Congrès de la CGT, qui s'est tenu à Clermont-Ferrand, des 27 au 31 mars, a confirmé cette volonté de se battre jusqu'au retrait de cette Loi. De plus, il a permis de mettre à la tête de la CGT une femme, Sophie BINET, Ire à occuper ce poste depuis 1895. Celle-ci, cadre, a affirmé une volonté de rassemblement, une volonté d'être la CGT de tous les salariés, confirmant, s'il en était nécessaire, que la CGT est bien dans son époque, dans son temps.

Conscient que beaucoup de salariés, retraités, privés d'emplois ou jeunes, ne pourront partir en vacances cet été (près de 9 millions d'entr'eux), les deux associations de Tourisme Loisirs Culture Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont fusionné pour donner naissance à TLC Occitanie, afin d'être plus efficace afin que l'accès aux vacances, aux loisirs, aux sports et à la culture ne soit pas qu'un slogan mais une vraie volonté revendicative !

Le printemps est chaud ! Alors, ensemble, salariés du public, du privé, retraités, privés d'emplois, jeunes, faisons en sorte de faire converger un mouvement d'espoir, de perspectives, de conquêtes sociales et ce, le plus rapidement possible !



Lionel PASTRE,

Secrétaire Régional CGT Occitanie



Comité Régional CGT Occitanie

• 7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE  
Tél. 05 61 23 35 52

• 474, allée Henri II de Montmorency  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 15 91 74

e-mail : [cr@cgtoccitanie.fr](mailto:cr@cgtoccitanie.fr)

site : <http://crgtoccitanie.reference-syndicale.fr/>

N° 266 • Avril 2023

Prix : 1€

N° d'inscription à la CP 0221S05720

ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication : Lionel Pastre

Conception et réalisation :

Comité Régional CGT Occitanie - 31300 TOULOUSE

Imprimé par le Comité Régional CGT Occitanie  
31300 TOULOUSE





# 53<sup>e</sup> congrès confédéral

*Le 53<sup>e</sup> congrès de la CGT vient d'avoir lieu, à Clermont-Ferrand, du 27 au 31 mars 2023.*

Il s'est tenu dans un contexte inédit de lutte avec le puissant mouvement social contre la réforme des retraites en cours. Les débats ont été vifs, animés, parfois violents. Et ce n'était pas simple puisque, à l'ouverture de ce Congrès, une candidature avait été proposée par la CEC, Marie BUISSON, à la succession de Philippe MARTINEZ, et un autre camarade avait fait part de son envie de briguer également le mandat, Olivier MATEU. Un autre nom est arrivé dans la semaine, celui de Céline VERZELLETI.

Mais c'est un 4<sup>e</sup> nom qu'un large consensus, à l'issue de cette semaine agitée, a élu à la tête de la CGT, Sophie BINET, 1<sup>re</sup> femme, après près de 130 ans d'histoire, à obtenir ce mandat. Nous ne pouvons qu'être satisfaits et heureux de cela. La CGT sort grandie de ce Congrès. D'autant que son discours de clôture s'est voulu rassembleur et offensif.

Les 942 délégués présents (dont 89 pour l'Occitanie), portant 565 042 voix, venant de tous les territoires et de toutes les professions ont pris leur responsabilité tout au long de la semaine.

Tout d'abord, fait rarissime, le rapport d'activité a été rejeté à 50,32 % des voix ! Le rapport financier a, quant à lui, été validé à 66,69 %.

Le document d'orientation a été adopté à 72,79 % des voix (thème 1 : 78,29 % ; thème 2 : 70,54 % ; thème 3 : 72,79 %). Fait important, 2 382 amendements ont été adoptés, prouvant la richesse et la diversité des débats. Il ne nous reste plus qu'à le mettre en place, collectivement.

Un des moments forts de ce Congrès a été la table ronde consacrée à la place des jeunes dans la CGT. Et s'il ne fallait retenir qu'une seule chose de cette table ronde, c'est ce qu'a dit l'un des participants : « La CGT de demain, ce sera la jeunesse d'aujourd'hui. Il est impératif que la CGT laisse la place aux jeunes dans les responsabilités, que ce soit du syndicat aux UL, aux UD, aux fédérations et à la confédération. »

Une nouvelle direction confédérale a été élue. Elle se compose de 66 camarades (dont 7 camarades issus de l'Occitanie : Christophe COUDERC (en attente), Yves GAUBY, David GISTAU, Nathalie METCHE, Michel MOLESIN, Natacha POMMET et Fabienne ROUCHY).

Sophie BINET a donc été élue Secrétaire générale de la CGT et Laurent BRUN est le nouvel administrateur confédéral.

Les mots de clôture de Sophie BINET, au-delà de réaffirmer l'opposition de la CGT à la réforme des retraites, ont été d'afficher la volonté « de retrouver des relations pacifiées grâce à notre culture des débats et de notre culture de la lutte, pour une CGT unie et rassemblée. »

Gageons que cette semaine de Congrès, dans ce contexte de lutte inédit, permettent d'y arriver pour faire en sorte que la CGT puisse retrouver sa place au centre et en tête de l'échiquier syndical.



# Fusion des associations de Tourisme Loisirs Culture

## CONTEXTE et PROCESSUS de FUSION

Le 18 novembre 2022, nos deux associations TLC Midi-Pyrénées et TLC Languedoc-Roussillon ont fusionné pour créer « TOURISME LOISIRS CULTURE OCCITANIE » (TLC Occitanie), avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ce ne fut pas toujours un long fleuve tranquille mais nous y sommes arrivés. Il est vrai que la CGT porte depuis toujours l'ambition du droit aux vacances pour tous, de l'accès aux

sports, aux loisirs et à la culture. Cela reste toujours d'actualité. Mais force est de constater qu'au fil du temps, ces questions ne sont plus forcément traitées comme des axes revendicatifs par les élus, dans les entreprises, et le « recul politique » de nombreux camarades font qu'il n'y a même plus connaissance de l'existence de nos associations, d'un réseau national ANCAV (Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances) et de ce que porte la CGT en terme de propositions sur toutes ces questions-là. Il faut reprendre la main et ne plus laisser au « marchand » occuper le terrain. Ce projet de fusion entre aussi dans cette réflexion-là. Mais avant de développer plus longuement, laissez-moi brièvement revenir sur le contexte, le pourquoi et le processus de fusion.

La première fois où j'ai entendu parler de possibilité de fusion entre nos deux associations, je venais d'être élu secrétaire régional CGT Midi-Pyrénées. Nous étions en 2014.

Mais la raison n'était pas forcément la bonne, puisqu'une des deux associations était à l'agonie et la fusion n'avait pour unique but que de la sauver... avec le risque de ne sauver personne et de fermer finalement les deux.

Mais le contact n'a heureusement jamais été rompu et les deux associations ont repris leur rythme de croisière, parfois chaotique il faut bien se l'avouer, en travaillant parfois ensemble sur certains dossiers.

Les régions administratives Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné en 2014 pour créer la région





Occitanie. Comportant 13 départements, elle s'étend sur 72,724 km<sup>2</sup> (comparable à l'Irlande). Elle compte un peu plus de 6 millions d'habitants, très inégalement répartis, avec deux métropoles importantes (Toulouse et Montpellier), un littoral méditerranéen assez densément peuplé et des zones très rurales.

Les deux Comités régionaux CGT Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné, eux, en 2017, devenant Occitanie, et lançant une certaine dynamique autour des activités sociales et culturelles et donc de nos associations, programmant une table ronde spécifique lors de la conférence de fusion, autour d'un projet de développement, le fameux projet confédéral « Onyvago ».

Le travail entre les deux associations s'est mis en place presque naturellement pour arriver à reparler à nouveau de fusion de nos deux associations. Mais là, la fusion se voulait ambitieuse, avec une volonté de pérenniser les deux associations (même si elles devenaient une), de remettre le cœur de métier (créer une véritable plus-value autour des ASC) au centre des préoccupations, et par ricochet se développer.

Dès octobre 2019, une réflexion sur les futurs statuts de l'Association Occitanie était engagée.

Malheureusement, la pandémie COVID nous a heurté de plein fouet et l'urgence n'était plus à la fusion mais bien à réfléchir comment nos deux associations allaient passer le cap.

Et elles l'ont passé haut la main. Ce fut parfois compliqué et l'avenir est toujours incertain, même si ça va mieux. Le droit aux vacances pour tous, l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture sont toujours d'actualité. L'activité en 2020 et 2021 a essentiellement porté sur des remboursements de projets non réalisables. Le quotidien des équipes a été longtemps rythmé par des remboursements d'avois ou remboursements via l'assurance annulation. De plus, après un arrêt de la billetterie, ce secteur a fait l'objet d'une reprise progressive avec des demandes par des CSE ou adhérents individuels.

J'en profite pour remercier et saluer l'implication de toutes les salariées, Nathalie SACRYSPERE et Tifenn GUILLOSSON, les deux directrices, Christine DELOR, Kim JAURAND, Sandra MOLINA, sans oublier Maïthé, auquel je rajoute l'autre Christine, CONDAT, qui a rejoint l'équipe entre-temps. Je remercie également nos présidents, Philippe MOITRY et Patrick COULET, pour leur implication de tous les instants. Sans oublier, le travail de Jean-Jacques, comme trésorier. Vous le voyez, c'est un vrai travail collectif qui a permis de passer le cap afin de parler à nouveau de fusion. Je souhaite également associer à mes remerciements Patric GREZE, l'ancien président de TLC LR, qui avait porté la fusion et travaillé aux nouveaux statuts de l'association.

Je l'ai dit, l'avenir est toujours incertain. En effet, à cause du COVID, de nombreux séjours ont été reportés de 2020 à 2021, puis 2022. Les comptes 2023 nous diront mais la vérité des chiffres trompent rarement et la pérennité de l'association risque d'être engagée. Rappelons que l'année 2022 est une année sans aide...

Les assemblées générales et conseils d'administration des deux associations, en juin 2021, ont validé le démarrage du processus de fusion, en proposant que le type de fusion soit une fusion-absorption, l'association TLC LR absorbant l'association TLC MP.

Coopération, mutualisation, regroupement, restructuration... On pense tout de suite à cela lorsque l'on entend le terme « fusion ». Mais la fusion d'associations est un processus juridiquement bien cadré qui doit suivre des étapes précises. C'est pour cette raison que les Conseils d'Administration se sont prononcés, au mois d'avril et mai 2022, sur la nomination de la société BRG AUDIT en qualité de commissaire à la fusion, en la personne de M. BERGES.

Sur les conseils de ce dernier, nous avons pris contact avec Maître Guillaume KHONG qui nous a accompagné dans la dernière ligne droite nous amenant à la fusion définitive en novembre 2022.





## Fusion des associations de Tourisme Loisirs Culture ...suite...

Je l'ai dit, une opération de fusion est complexe et suppose le suivi d'un processus décisionnel qui devra être adapté à chaque situation, dans le respect des obligations légales. D'où l'adoption d'un traité de fusion que les deux conseils d'administration ont eu à valider.

Les textes imposent qu'un certain nombre d'éléments soient mentionnés ou annexés au projet de traité de fusion :

- l'analyse des contrats et agréments non transmissibles du fait de la fusion ou contenant une clause d'exigibilité anticipée;
- l'élaboration de la documentation juridique afférente à la désignation du Commissaire à la fusion;
- la rédaction et la publication des avis dans les journaux d'annonces légales;
- l'assistance dans l'identification de la documentation à tenir à disposition des membres
- l'élaboration des lettres de convocations à l'attention des membres des Assemblées Générales;
- la rédaction de la documentation juridique relative à l'Assemblée Générale des associations devant approuver la fusion;
- l'accomplissement des formalités de publicités (enregistrement aux impôts, déclaration à la Préfecture...).

La réunion de fusion a donc eu lieu le 18 novembre 2022, dans les locaux de la CMCAS de Montpellier.

Les présents ont validé tous les documents et le nouveau Conseil d'administration. Il se compose de 23 camarades. Le Président est Lionel PASTRE, les Présidents délégués sont Patrick COULET et Philippe MOITRY, le Secrétaire est Abdel BOKHALDI et le Trésorier est Jean-Jacques SIMON.

### Composition CA et bureau de TLC Occitanie

ALRIC	Lilian	UD CGT 46	
BERTHELEMY	Julien	UD CGT66	
BERTRAND	Jean-Marc	CSE 01 VERRERIE	
BIAU	Jean-Marc	CASI SNCF	
BICKEL	Noémie	CMCAS de Toulouse	
BOKHALDI	Abdel	UD CGT 34	Secrétaire
CARBONNEL	Bernard	UD CGT 30	
CARRERE	Malika	UD CGT 65	
CHEVALLIER	Patrice	UD CGT 09	
COULET	Patrick	CMCAS LANGUEDOC	
DELSOL	Jean-Claude	TL CARCASSONNE	Président délégué
MARTIN	Guillaume	UD CGT48	
MENARD	Thierry	UD CGT 30	
MOITRY	Philippe	Les amis de l'imprimerie et de JOB	Président délégué
PASTRE	Lionel	CR CGT Occitanie	Président
RAGAZZACCI	Serge	UD CGT 34	
ROUBES	Bernard	LSR34	
SILVEIRA	Pito	SILPAC CGT 31	
SIMON	Jean-Jacques	Individuel	Trésorier
SOLIGNAC	Stephan	CSE PERRIER	
SUSPENE	Monique	SRIAS Occitanie	
TORNERO	Alexis	CASI Cheminots de Toulouse	
TROCHET	Sophie	UD CGT 11	
Validé par l'AG de TLC Occitanie, le 18 novembre 2022, à l'unanimité des présents.			

## Fusion des associations de Tourisme Loisirs Culture ...suite...

Il a été rappelé que les salariées ont été associées dès le départ à ce projet de fusion ainsi qu'au projet de développement. De nouveaux outils informatiques ont d'ores et déjà été mis à leur disposition (un logiciel ALOA pour les professionnels du tourisme, ainsi qu'un nouvel outil pour la comptabilité).

Elles ont été associées aux réflexions sur la nouvelle organisation du travail qui découle de cette fusion. Les définitions de poste ont été revues et des modifications substantielles de leurs contrats de travail ont eu lieu, en particulier pour Christine DELOR qui ne s'occupe plus qu'exclusivement de la comptabilité.

Les deux sites géographiques, ainsi que toutes les salariées, ont été conservés. Cela paraît évident, mais c'est mieux quand on le rappelle. La proximité avec nos adhérents est primordiale et reste la priorité. Cela est la véritable force de nos associations, en plus du professionnalisme des salariées et des plus de 40 ans d'expérience de nos associations.

Il y a un vrai projet et des perspectives de développement dans les prochains mois. Cette fois-ci, le mariage de nos 2 associations ne se fera pas pour éponger les dettes mais bien pour utiliser les richesses de la meilleure façon possible. Mais, pour réussir cela, il faudra l'implication de tous : les membres du conseil d'administration, ainsi que de toutes les organisations de la CGT, syndicats et Unions départementales en particulier.

### PERSPECTIVES de DEVELOPPEMENT

Le 53<sup>e</sup> Congrès de la CGT qui vient de se tenir à Clermont-Ferrand a parlé de l'éducation populaire, du sport et de la culture, rappelant que, au sujet de l'éducation populaire et du sport : « la CGT a toujours travaillé à une élévation des consciences, par la réflexion, l'échange, la culture du débat. [...] Les méthodes d'éducation populaire sont des outils qui peuvent permettre de donner vie à la démocratie ouvrière mais aussi à notre démocratie interne, elles facilitent les prises de parole et permettent d'exprimer la diversité des opinions. L'éducation populaire, c'est aussi la culture pour toutes et tous, une culture qui ne se tourne pas vers le consumérisme, le tout-marchand. C'est aussi le sport dans sa pratique amateur et bénévole. Le sport est, en tant que tel, un facteur d'émancipation et de création de collectif. Implanté sur les lieux de travail quand cela est possible, il contribue au lien social et renforce le sens du collectif. »

Concernant la culture, il a été rappelé que : « Beaucoup de CSE axent aujourd'hui bien souvent le budget réservé aux activités sociales et culturelles sur des choix purement marchands et individuels. La mise en place de politiques valorisant et promouvant le tourisme social, la culture, basées sur le spectacle vivant notamment et la culture non marchande doit être privilégiée au sein des CSE, qui doivent aussi proposer d'offrir des pratiques artistiques. »

C'est une très bonne chose de rappeler tout cela, comme c'est souvent le cas dans tous les Congrès de la CGT, à tous les niveaux de l'organisation. Mais comment inverse-t-on la tendance ? Quels outils proposons-nous aux camarades dans les entreprises ?



## Fusion des associations de Tourisme Loisirs Culture ...suite...

Une formation syndicale confédérale a été mise en place il y a quelques mois mais elle n'est pas encore généralisée à la hauteur de l'enjeu.

Une plateforme informatique digne de ce nom a été réfléchi. Partant d'une réflexion pour que tous les syndiqués aient un accès, la réflexion a bougé pour devenir une plateforme au service des CSE et donc, au service des salariés. Malheureusement, pour diverses raisons, ce projet n'a toujours pas abouti, malgré l'investissement et les efforts du Comité régional CGT Occitanie (région pilote) et des 2 associations TLC de la région... Le 53<sup>e</sup> Congrès n'en a pas reparlé. Espérons que ça ne restera pas un projet mort-né ! La prochaine assemblée générale de l'ANCAV-SC devrait donner un éclairage sur la suite ou pas de ce projet !

Pour rappel, en plus des offres nationales du réseau, l'outil devait proposer dans sa version finale :

- la Carte Loisirs numérique,
- un portail personnalisable aux couleurs de son CSE et un bloc « Institutionnel » sur la vie du CSE,
- un accès sécurisé avec un « espace adhérent » et une gestion des ayants droits,
- des formations et du conseil en activités sociales et culturelle,
- des prestations innovantes de « proximité » et de nouvelles offres régionales grâce à des partenariats conclus, comme ceux avec le CRT d'Occitanie (Comité Régional du Tourisme d'Occitanie).

La réflexion a permis également d'élargir le champ des adhésions, à savoir ne pas se cantonner uniquement aux CSE, mais bien de l'ouvrir à toutes les instances, privé comme public, les Unions locales, les Unions départementales, etc, afin de pouvoir toucher un maximum de salariés, retraités ou encore privés d'emplois.

Cet outil a remis de l'espoir, des perspectives et des moyens pour aller à la rencontre de toutes et tous. Il serait dommage

que ça en reste là. Néanmoins, l'association TLC Occitanie s'est dotée d'un nouveau site, a mis à disposition la carte dématérialisée à ses adhérents (en sachant qu'aujourd'hui, dès qu'un CSE adhère, c'est l'ensemble des salariés qui devienne automatiquement adhérent, sauf s'ils ne le souhaitent pas – règles RGPD).

La stratégie de développement est aujourd'hui assez simple. Il faut que les UD, les UL, puissent inviter les équipes de TLC lors d'une commission exécutive, lors d'une formation, afin de présenter et débattre des enjeux, et permettre la prise de contact avec les CSE des différents départements.

C'est par la masse d'adhésions que l'association deviendra pérenne, solide sur ses bases, et pourra proposer encore plus de projets qui sortiront de l'ordinaire, du marchand en tous les cas.

Cet été, ce sont un peu plus de 9 millions de Français, de tout âge, de toute catégorie socio-professionnelle, qui ne pourront partir en vacances ! Et nombreux de ceux-ci sont des salariés où la CGT est présente dans l'entreprise, souvent majoritaire, mais ne travaillant pas avec une association de Tourisme loisirs Culture créée par LA CGT !

Nous avons, vous avez, les cartes en main avec un jeu ambitieux mais réaliste et réalisable pour la gagne. Faisons en sorte de gagner, tous ensemble, la partie ! Il en va de l'avenir de l'accès et du droit aux vacances, aux sports, aux loisirs, à la culture pour toutes et tous !





Manifestation contre la réforme des retraites dans le Gard

## Réforme des retraites

**Depuis le début de l'année, des milliers, voire des millions de salariés, retraités, privés d'emploi et jeunes battent le pavé contre la réforme sur les retraites, dont le fameux article poussant l'âge légal de départ à 64 ans!**

Au fil des semaines, la contestation n'a fait que se renforcer.

Malheureusement, le Président de la République et son gouvernement continuent de faire la sourde oreille! La CGT, et l'intersyndicale nationale, continue donc à mobiliser massivement les salariés, retraités, privés d'emplois et jeunes, jusqu'au retrait!

Pour la première fois de l'histoire, le gouvernement a choisi de faire passer sa réforme des retraites, via un projet de loi rectificatif de financement de la sécurité sociale. Jusqu'alors, toutes les réformes sur les retraites avaient pris la

forme d'une loi ordinaire, selon un processus d'adoption législatif ordinaire.

Mais comme le gouvernement a déjà trop usé de l'article 49-3 de la Constitution, il n'a plus le droit de l'utiliser sur cette session du Parlement. Il lui fallait donc une autre astuce pour faire passer en force sa réforme.

Comme écrit dans une note confédérale de début mars, « on voit mal ce qui nécessite de voter une réforme des retraites au pas de course, surtout lorsque comme en l'état, le régime des retraites n'est pas financièrement menacé. Il n'est donc pas

certain que la méthode, certes habile, mais malhonnête, du gouvernement de passer sa réforme via un PLFSS, soit conforme à la Constitution. Toutefois on connaît également le conservatisme du Conseil Constitutionnel et du Conseil d'Etat, peu prompts à censurer les lois capitalistes. »

L'intersyndicale réaffirme que mettre la France à l'arrêt dès le 7 mars est et reste une priorité. Elle travaille pour la réussite massive de cette journée afin que le gouvernement entende et retire son projet de réforme des retraites.

# Réforme des retraites ...suite...

## Le 7 mars au soir, le communiqué confédéral titrait : « Toujours plus nombreuses et nombreux! ».

Massivement les salariés, les retraités, les jeunes, les privés d'emplois se sont une nouvelle fois mobilisés par la grève et les manifestations. Elles et ils étaient 3 500 000 dans la rue pour exprimer leur colère face à cette réforme

rétrograde, dans pas moins de 270 lieux de rassemblements et de manifestations organisés dans toute la France, pour cette 6e journée de mobilisation interprofessionnelle.

A cette masse de manifestants et de grévistes doit se rajouter tous ceux qui ont choisi de rester sur leurs piquets de grèves devant leurs entreprises ou services. Que ce soit dans le public ou le privé, les niveaux de grévistes sont importants.

En Occitanie, ce sont 444 850 manifestants qui ont arpentés les rues d'Occitanie sur les 32 lieux de manifestation proposés, faisant de cette journée la plus grosse journée de mobilisation depuis très longtemps! Toutes ces manifestations étaient dynamiques, motivées, avec pas mal de jeunes et de nombreuses boîtes en grève dont on n'a pas l'habitude de voir dans les cortèges.

Alors même si le gouvernement préfère répondre aux injonctions du patronat, il ne pourra pas rester sourd très longtemps face à la détermination de la population qui s'amplifie pour mettre un coup d'arrêt à cette réforme. Prendre deux ans ferme, personne n'en veut!



Manifestation contre la réforme des retraites à Mende (48)

## Les 8 et 9 mars

Le 8 mars, nouvelle journée de mobilisation, a permis de faire une nouvelle démonstration que cette réforme est injuste et particulièrement envers les femmes.

Le 9 mars, ce sont les organisations de jeunesse qui appelaient à se mobiliser.



Manifestation contre la réforme des retraites à Tarbes (65) le 13 avril 2023



Le 8 mars, l'intersyndicale a écrit au Président de la République pour une rencontre.

Dès le lendemain, 9 mars, la réponse, sans réelle surprise, arrivait, ne pouvant que renforcer la colère et faire grossir le rapport de force. En effet, comme l'a titré un communiqué confédéral du 10 mars 2023 : « Pour le pouvoir, le bras d'honneur est à la mode ! ». En effet, pour Emmanuel MACRON, c'est clair : « Circulez, il n'y a rien à discuter ! ».

Après avoir fait le choix d'une procédure accélérée qui n'a pas permis d'aller au vote à l'assemblée, il active maintenant le vote bloqué pour faire taire les débats au Sénat alors que cette loi va impacter durablement nos conditions de vie et de travail.

### **Notre réponse au mépris du président de la République se fera donc dans la rue et par la grève les 11 et 15 mars.**

Le 11 mars, à l'occasion de la 7<sup>e</sup> journée de mobilisation, ce sont à nouveau plus d'1 million de manifestants dans près de 250 lieux de rassemblements et de manifestations. En Occitanie, 132 100 manifestants étaient présents sur l'un des 31 lieux proposés.

Ceux qui détournent leur regard de ces mobilisations massives ne les honorent pas. Le déni de démocratie ne peut plus durer. Le gouvernement répond aux injonctions du patronat pour faire travailler plus les salariés.

Le 15 mars, le gouvernement, affaibli et incapable de justifier ce nouveau cadeau au capital, décide de répondre par la violence. La brutalité et la force ne seront jamais la solution et nous n'y céderons pas.

Plus de 1 700 000 manifestants recensés dans plus de 250 manifestations. En Occitanie, 237 000 manifestants étaient présents sur l'un des 28 lieux proposés.



Manifestation contre la réforme des retraites à Perpignan (66) le 6 avril 2023



Manifestation à Carcassonne (11)



Manifestation dans le Lot



# Réforme des retraites ...suite...

Manifestation contre la réforme des retraites à Toulouse (31) le 13 avril 2023



Manifestation contre la réforme des retraites à Auch (32), le 28 mars 2023



Manifestation contre la réforme des retraites à Rodez (12), le 13 avril 2023



**Le 16 mars, le projet de loi issu de la commission mixte paritaire présenté au parlement confirme toutes les mesures extrêmement régressives.**

Il recule l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres nécessaires pour constituer sa retraite sans décote. Sans surprise, il confirme son objectif clairement libéral et a été le fruit de tractations actives entre le gouvernement et les parlementaires de droite.

La suppression progressive d'un grand nombre de régimes spéciaux est programmée à partir de 2025. Même les parlementaires de droite n'ont pas vraiment été entendus sur plusieurs mesures concernant particulièrement tous les salariés en carrières longues ayant commencé à travailler avant 21 ans. En effet, ce projet maintient l'obligation de 44 années de travail pour celles et ceux déjà usés bien avant 60 ans !

Ce projet de loi sanctionne des reculs sans précédent à l'encontre des femmes déjà pénalisées doublement par les réformes précédentes. Pire, ils veulent encore aggraver les conséquences de ce projet pour l'ensemble de la population, introduisant d'hypothétiques projections de négociations autour de l'emploi des travailleurs seniors et l'expérimentation d'un sous CDI à durée limitée et désocialisé !

La CGT exhorte les députés à voter contre ce projet de loi brutal, injuste et rejeté par 9 travailleurs et travailleuses sur 10.



Manifestation contre la réforme des retraites à Albi (81)



Mais le président de la République et son gouvernement ont fait le choix de passer en force à coup de 49-3 la réforme des retraites. Celle-ci est rejetée partout dans le pays comme à l'Assemblée nationale et c'est la première victoire du mouvement social et syndical. Ce véritable déni de démocratie a provoqué une onde de colères énorme. Cependant, au lieu d'écouter cette colère, le gouvernement a pris la décision de l'ignorer, voire de la réprimer. Pas de limite dans le mépris ! Avec force, la CGT dénonce les réactions violentes des forces de l'ordre dans des manifestations et rassemblements pacifiques organisés ces derniers jours. Des pratiques de maintien de l'ordre violentes, des nasses sans sommations, des centaines d'arrestations et des gardes à vues arbitraires ont eu lieu, touchant aveuglément la population. La CGT dénonce, aussi, les tentatives et les actes de répression syndicales dans les entreprises et administrations pour fait de grève. Dans un État de droit comme le nôtre, l'expression de la colère, y compris de manière spontanée, et celle de manifester pour un meilleur avenir doivent être assurées. La violence n'est pas du fait des grévistes, des manifestants.es, des citoyens.es mais bien de ce gouvernement qui bafoue la volonté

Manifestation contre la réforme des retraites à Montauban (82)



du peuple de ne pas mourir au travail, d'avoir des services publics de proximité, de pouvoir vivre de son salaire, de ne pas se retrouver au chômage, etc.

La motion de censure dite « transpartisane » a recueilli des voix de l'ensemble des groupes parlementaires et de non-inscrits. C'est la preuve que cette réforme minoritaire chez les salariés et parmi la population l'est aussi au sein du Parlement. Son rejet, à quelques voix près, ne change rien ! Avec l'intersyndicale interprofessionnelle réunie dès l'annonce du 49-3, la CGT appelle à construire des rassemblements, manifestations, actions avec la population en proximité de leurs lieux de vie, afin de gagner une puissante

journée interprofessionnelle unitaire de grève et de manifestations le jeudi 23 mars afin de mettre une nouvelle fois le pays à l'arrêt.

**Le 22 mars, le président de la République s'est exprimé, au journal de 13h00, confirmant le maintien de la loi sur le passage à 64 ans et les 43 années de cotisation.**

Il dit « écouter la colère » des Français après l'adoption contestée du texte par un 49-3 au Parlement, tout en affirmant que « la foule » n'a pas de « légitimité » face aux élus de la République, déclarant que cette loi poursuivra le chemin parlementaire...

# Réforme des retraites

uite...

Après le rejet de deux motions de censure – dont une à neuf voix près – véritable déni de démocratie parlementaire, il en appelle à la responsabilité des citoyens, des syndicats, des oppositions...

Mobiliser 12 000 forces de l'ordre pour la grande journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire du 23 mars montre la fébrilité et l'absence de sérénité de ce gouvernement.

Son intervention télévisée aura produit l'effet inverse de ce qu'il recherchait, il redonne encore plus d'énergie aux salariés, aux jeunes, aux retraités et même celles et ceux qui jusque-là n'étaient pas sortis.es dans la rue vont le faire! Son attitude et ses propos hors-sol et offensants ont renforcé la colère.

## La journée du 23 mars s'est traduite par une déferlante.

Plus de 3,5 millions de manifestants, dans les 262 manifestations recensées ce jour et toutes les initiatives organisées, partout sur le territoire depuis l'adoption de la réforme à coup de 49.3, démontrent le rejet, l'écœurement d'une grande majorité de la population face à un gouvernement sourd.

L'Occitanie était au diapason avec 467 900 manifestants sur les 26 lieux de manifestation proposés.

Clairement, la mobilisation et la lutte collective, avec les syndicats, cela paye et les travailleurs ne se trompent pas. Les nombreuses adhésions à la CGT en attestent! Malheureusement, la répression policière a été encore

Manifestation contre la réforme des retraites à Narbonne (11), le 7 mars 2023



plus à l'œuvre avec son lot de gazages, de charges policières, d'interpellations, de mises en garde à vue. Mais rien ne fera baisser la détermination des grévistes.

L'intersyndicale a placé la prochaine journée d'action le 28 mars.

Et encore une fois, des millions de manifestants ont arpenté les rues de France. En Occitanie, 314 780 manifestants étaient présents sur les 30 lieux de manifestation proposés.

Tout cela a forcé la Première Ministre à recevoir les 8 organisations syndicales le 5 avril, veille d'une nouvelle journée d'action. A cette occasion, il a été rappelé combien sa réforme est aussi injuste que brutale! Injuste parce qu'elle aggrave les inégalités déjà présentes dans le système actuel. Brutale parce qu'aucune urgence, pas même comptable, ne justifiait d'aller ainsi au pas de course et d'escamoter la consultation des partenaires sociaux. A aucun moment, les propositions alternatives de financement n'ont été prises au sérieux. Quant au processus parlementaire, on sait à quel vice démocratique a conduit le refus de le mener à son terme. A la crise sociale, s'ajoute la crise démocratique! Il a donc été redit à la Première ministre qu'il ne saurait y avoir d'autres issues démocratiques que le retrait du texte. La Première ministre a répondu qu'elle

souhaitait maintenir son texte. Une décision grave!

## Et le 6 avril, 11<sup>e</sup> journée de mobilisation, a encore été puissante.

Avec près de 2 millions de salariés, jeunes et retraités, qui se sont mobilisés, refusant le refus net de l'exécutif du retrait de cette réforme, refusant le déni et le mépris total du rejet massif porté par toutes les organisations, par les travailleurs et travailleuses et par l'opinion publique. En Occitanie, 225 300 manifestants ont répondu présents sur les 29 lieux proposés.

Le contexte est inédit. Dans ce climat de fortes tensions que l'on peut qualifier de grave crise démocratique et sociale, l'exécutif s'arc-boute et porte seul la responsabilité d'une situation explosive dans l'ensemble du pays.

L'intersyndicale a soumis au Conseil constitutionnel, qui rendra sa décision le 14 avril, des argumentaires considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution, appelant à une nouvelle journée de mobilisations et de grève le 13 avril.

## Les 13 et 14 avril

Et le 13 avril, ce sont plus de 1,5 million de personnes qui se sont à nouveau mobilisées malgré le début des congés scolaires. En Occitanie,



172 000 manifestants ont participé sur un des 35 lieux proposés.

Le 14 avril, le Conseil constitutionnel a fait le choix de censurer partiellement le projet de réforme des retraites. Il s'agit de la confirmation que ce projet de loi cumule les vices démocratiques, juridiques et sociaux et ne doit pas s'appliquer. Expurgée des soi-disant avancées sur les seniors ou la pénibilité, la réforme est encore plus violente.

L'hypocrisie d'imposer de travailler jusqu'à 64 ans sans aucune obligation pesant sur les entreprises en matière d'emploi des seniors est encore plus évidente. Le projet de loi sort donc encore fragilisé du Conseil constitutionnel, avec la censure de 6 articles.

Alors que le Président de la République tente de « tourner la page » en invitant les organisations syndicales à échanger une fois la loi promulguée, l'ensemble des organisations syndicales annoncent leur refus de rencontrer l'exécutif sur un autre ordre du jour que le retrait du texte.

De façon inédite et historique, elles appellent à faire du 1er mai une journée de mobilisation exceptionnelle pour le retrait de la réforme et pour des alternatives de progrès social.

Le refus du Conseil constitutionnel de valider le référendum d'initiative partagée (RIP) constitue un grave camouflet démocratique. Il reste au conseil constitutionnel une nouvelle séance de travail sur le 2<sup>e</sup> RIP qui se tiendra le 3 mai prochain. Ceci confirme qu'il faut maintenir la pression et la mobilisation !

Jusqu'à la victoire... toujours !

**A SUIVRE...**







- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour **un Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale.
- Locations, villages vacances : **aux tarifs collectivités**
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Occitanie **à tarifs réduits**
- Réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**



<https://tlcoccitanie.com>

en Occitanie

Nîmes

Toulouse

Tél. 04 66 67 29 20

Tél. 05 61 29 83 29